

Micro-projet TE ME UM
Entretien des sentiers de découverte de la biodiversité du
mont Panié, Nouvelle-Calédonie
Année 2021



Rédaction : Josine TIAVOUANE

Relecture : Léon RAZAFINDRAKOTO

Mars 2022



Sommaire

I. Introduction.....	1
II. Localisation des sentiers de découverte.....	1
III. Déroulement général des activités.....	2
IV. Budget réalisé.....	7
V. Conclusion et perspectives	7

Photo de couverture : Illustration de la biodiversité faune et flore présente sur le site de LaGuen : un lézard à ventre vert, *Epibator nigrofasciolatum* (Novembre 2017) et une espèce végétale, *Nepenthes vieillardii* de son nom commun « Gourde du mineur » (Novembre 2021).
Crédit photos : ACCMP Dayu Biik.

Remerciements

L'association Dayu Biik remercie les personnes qui ont assuré l'entretien des sentiers de découverte.

Un grand merci à :

Poitilinouate Jean-Marc Yvan, Teimpouène Barnabé, Teimpouène Gabriel, Teimpouène Irwin, et Teimpouène Loris.

Merci également au Programme TE ME UM pour le financement octroyé à notre micro-projet. Financement qui permet de valoriser le patrimoine naturel et culturel de la région de Hienghène.

Enfin, merci aux habitants de la tribu de Haut Coulna pour leur confiance et leurs engagements ainsi que leur soutien dans le travail de conservation de la biodiversité du mont Panié, engagé par Dayu Biik depuis 2004.

I. Introduction

Le micro-projet proposé a été réalisé en étroite collaboration avec les communautés locales notamment, les habitants de Haut Coulna, tribu limitrophe à la Réserve de Nature Sauvage du mont Panié (RNS). Les habitants de Haut Coulna se sont impliqués dans la restauration des sentiers, leur entretien, mais également pour l'élaboration et la mise en œuvre du futur plan de gestion de l'aire protégée, comme force de proposition pour les actions à définir et aussi comme guide/accompagnateur de randonnée pédestre.

Conformément à ce qui était prévu dans la note de concept, l'entretien des sentiers existants et la restauration des anciens sentiers permettront au gestionnaire de proposer aux visiteurs de découvrir la biodiversité exceptionnelle du mont Panié et les sensibiliser à cet environnement riche et fragile à la fois.

La collectivité territoriale de la province Nord, avec qui l'ACCMP Dayu Biik est co-gestionnaire de la RNS du mont Panié a collaboré à ce micro-projet à travers un objectif spécifique du plan de gestion de la RNS du mont Panié qui consiste à l'aménagement et l'entretien des infrastructures au sein de l'aire protégée.

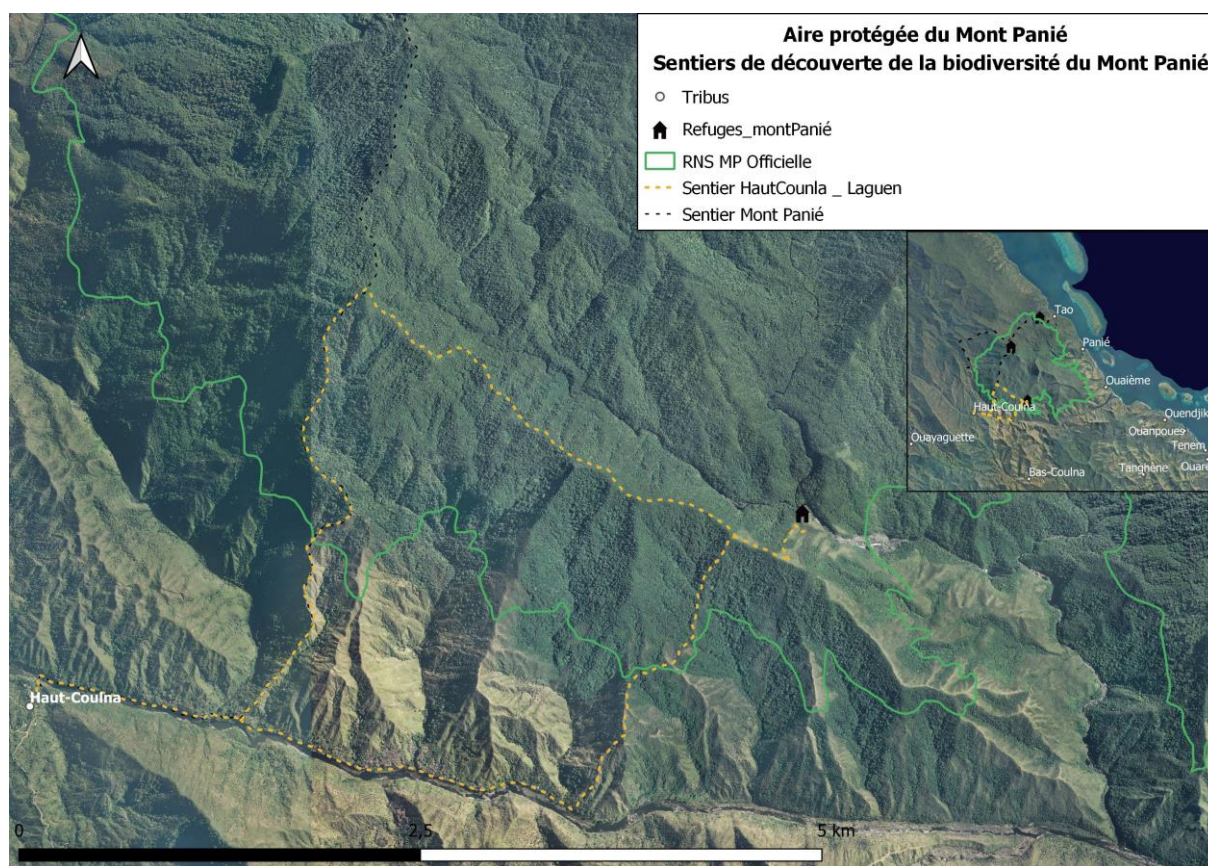
Les résultats concrets attendus par ce micro-projet comprennent :

- L'entretien des sentiers existants et la restauration d'anciens sentiers comme outil d'information et de sensibilisation.
- La préservation du patrimoine naturel et culturel.
- Le lien avec les populations locales et le partage des connaissances et savoirs traditionnels, notamment concernant la préservation de la nature.

L'ACCMP Dayu Biik souhaite que ce micro-projet soit un projet pilote et qu'il puisse être répliquable dans d'autres espaces naturels de la région.

II. Localisation des sentiers de découverte

Les sentiers de découverte qui ont été ciblés dans ce micro-projet débutent à la tribu de Haut Coulna à environ 100 m d'altitude et montent jusqu'à 900 m. Le refuge Henri Blaffart situé au lieu-dit « La Guen » se trouve à 700m d'altitude (voir carte ci-après).



Carte 1: Localisation des sentiers de découverte à restaurer et entretenir.

III. Déroulement général des activités

Après avoir obtenu la notification à notre demande d'appui financier par l'Office Française pour la Biodiversité (OFB) et l'attribution du financement, le micro-projet devait débuter mi-septembre 2021. Or, suite au rebond de la crise sanitaire liée au Covid-19 et l'entrée dans le pays notamment du variant Delta, une période de confinement strict de 4 (quatre) semaines (du 07 septembre au 05 octobre 2021) a été imposée par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Les restrictions de déplacement et de regroupement de personnes ont eu pour conséquence, des difficultés dans la mise en place des missions prévues initialement dans le projet.

La mission de repérage des sentiers à entretenir a pu se faire uniquement à partir de la mi-novembre 2021 et la mission d'entretien et restauration des sentiers a été réalisé en décembre.

Mission repérage des anciens sentiers à entretenir et restaurer

Les actions sur le terrain ont donc débuté par le repérage des sentiers. Trois membres de l'équipe de Dayu Biik accompagnés d'un habitant de la tribu de Haut Coulna, Gabriel TEIMPOUENE, en charge de l'entretien des sentiers, ont réalisé une mission de trois jours. Cette mission avait pour but de faire un état initial. Les zones difficiles d'accès ont pu être identifiées. Il s'agit de certaines sections des sentiers bloquées par la présence d'obstacles naturels (arbres couchés, glissement de terrain, etc.) causés par le passage de cyclones ou de fortes intempéries.



Photo 1: Marquage des obstacles à dégager sur les sentiers de découverte (Novembre 2021).



Photo 2: Arbres tombés au sol après le passage d'un cyclone (Novembre 2021).



Photo 3: Sentier encombré par un tronc d'arbre mort (Novembre 2021).



Photo 4: Gabriel TEIMPOUENE dégageant l'ancien sentier longeant la rivière de la Ouaième (Novembre 2021).

Mission entretien et restauration des anciens sentiers

En décembre 2021, Gabriel TEIMPOUENE, accompagné de quatre jeunes hommes de la tribu, ont réalisé une mission de trois jours. Les sentiers ont été nettoyés des obstacles identifiés dans la phase de repérage, puis sécurisés. Ces travaux ont été exécutés de manière à être le moins impactant possible sur le milieu.



Photo 5: Coupe des troncs d'arbres morts couchés sur le sentier (Décembre 2021).



Photo 6: Nettoyage et réouverture du sentier qui traverse une ancienne caféraie (Décembre 2021).



Photo 7 : Ancien sentier longeant la rivière de la Ouaième dégagé de tout obstacle (Décembre 2021).



Photo 8 : Section de sentier traversant une ancienne caféraie, nettoyée et sécurisée (Décembre 2021).

IV. Budget réalisé

Détail coût	Intitulé dépense	Dépenses					
		Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Te Me Um	Dayu Biik
Déplacements	Restauration	Forfait	1	98,15	98,15		98,15
Equipements	Honoraire prestataire	Km	12,573	377	4740,02	4740,02	
	Honoraire prestataire	Km	2,427	377	914,98		914,98
	Consommable (entretien tronçonneuse)	Forfait	1	147,49	147,49		147,49
	Consommable (entretien tronçonneuse)	Forfait	1	80,45	80,45		80,45
TOTAL					5981,09	4740,02	1241,07
						79%	21%

Dans l'exécution du budget, le montant de 4740 euros octroyé par Te Me Um a été bien respecté.

V. Conclusion et perspectives

L'implication des habitants de la tribu de Haut Coulna auprès de l'association Dayu Biik permet d'ancrer ce micro-projet dans (i) une vision claire de la préservation du patrimoine naturel et culturel du mont Panié et (ii) une volonté d'agir avec et pour les communautés locales.

Dans ce micro-projet, l'association Dayu Biik a souhaité privilégier la restauration d'anciens sentiers afin de limiter l'impact humain et préserver davantage le milieu naturel.

20% du financement de ce projet proviennent du budget 2021 de l'association DAYU BIIK pour la mise en œuvre des actions de l'Objectif Spécifique 13 « Aménager et entretenir les infrastructures de la Réserve » du second Plan de gestion de la RNS du mont Panié mis en œuvre entre 2015 et 2019. Après le projet, le budget du futur Plan de gestion de l'aire protégée du Mont Panié prendra en charge le coût d'entretien des sentiers.

Les habitants de la tribu de Haut Coulna désireux de s'investir dans des dispositifs touristiques type « Accueil en tribu », pourront consolider leur compétence à travers des formations qui seront proposées par le GIE Tourisme province Nord.

En effet, il y a une réelle demande des communautés locales de faire en sorte que ce patrimoine naturel et culturel soit le moteur d'un développement économique en valorisant la biodiversité par le biais de l'écotourisme. Idéalement, le prix d'entrée dans l'aire protégée du Mont Panié servirait à la gestion de la Réserve alors que les prestations « guide de randonnée » et « restauration et hébergement » seront des retombées locales directes pour les habitants des tribus.

L'ACCMP Dayu Biik voit ce micro-projet comme un projet pilote tout à fait répliquable sur l'ensemble du pays. Il permet d'offrir un accès à la biodiversité calédonienne via des sentiers de qualité basés sur le respect de la nature et des populations locales.